

Atlanpole : la recomposition discrète d'un territoire

Jacques FACHE

IGARUN – Université de Nantes
Cestan UMR 6590 ESO CNRS
Rue de la Censive du Tertre
BP 81227
44312 – NANTES Cedex 3

Résumé : Atlanpole, technopôle récent de la métropole Nantes-Saint-Nazaire, joue un rôle certain à la fois dans le développement des entreprises innovantes sur Nantes et dans l'organisation du territoire métropolitain. Cependant, la stratégie de développement des entreprises et l'abandon de l'aménagement urbain par Atlanpole pose la question du devenir du développement technopolitain nantais.

Mots-clés : Technopôle. Métropole. Nantes. Développement local.

Abstract : Atlanpole, new technopole of the metropolitan area of Nantes, has an important role both in the development of innovative activities in the city and in the organization of the metropolitan territory. But the strategy to develop firms and the resigning of the urban planing by Atlanpole ask what will become the technopolitan development of Nantes.

Key words : Technopolis. Metropolis. Nantes. Local development.

Le phénomène technopolitain semble passé de mode après avoir tenu le devant de la scène médiatico-politique des années 1980. De fait, tout le monde semble avoir son technopole (42 entités autoproclamées en France en 2002 !)⁽¹⁾ sans compter de multiples pépinières et incubateurs ayant délaissé cette appellation. Les questions de dynamiques technopolitaines sont-elles alors révolues ? Certes pas. Mais il est évident que désormais, de multiples structures sont entrées dans une action de moyen et long terme, sans doute moins médiatique et plus discrète que lors des lancements en fanfare, mais aussi plus proche d'une action de terrain recherchant une efficacité réelle au-delà des effets d'annonce et des enjeux politiques immédiats.

L'agglomération nantaise fait partie de ces quelques métropoles régionales qui se sont lancées assez tard dans le pari technopolitain. En 1987, les premiers technopôles français (Sophia-Antipolis, ZIRST de Meylan...) ont déjà plus de 15 ans, mais la vraie vague qui les suit est naissante (Toulouse-Labège en 1983, Montpellier et Marseille en 1985, Rennes-Atalante en 1984⁽²⁾...) (Bruhat, 1990). Nantes crée Atlanpole dans une ville que rien ne prédispose a priori à développer de la haute technologie. En effet, marquée par l'agroalimentaire et la construction navale, Nantes est davantage aux prises avec les restructurations et la fermeture annoncée des derniers chantiers de la ville que dans une perspective de nouvelles industries liées à la recherche et à la connaissance. Le pari est donc plus audacieux que pour d'autres cités, le technopôle sert d'accélérateur technologique (Grenoble et l'électronique, Toulouse et l'aéronautique, Montpellier et le domaine du vivant, Paris dans de multiples domaines...). La ville a-t-elle surmonté ces difficultés pour afficher un développement technopolitain ? Quinze ans plus tard, il n'est pas évident de dresser un bilan des mutations occasionnées par Atlanpole. Si les professionnels ont une idée de ce que représente le technopôle sur Nantes, il reste peu étudié et méconnu, même de la part de Nantais. Pourtant, des éléments attirent l'attention. Des entreprises de rang mondial et national se sont développées à partir d'Atlanpole (Eurofins, E-Manation, Net@gis,...). Au total, Atlanpole n'est certes pas la Silicon Valley ou le Triangle Research Park de l'Ouest français, mais ce n'est pas non plus un "machin" creux de plus. Le but de cette communication ne va donc pas seulement être de

présenter un technopôle mal connu en France, mais aussi de comprendre le rôle qu'il tient dans le développement local et régional, ainsi que les questions urbaines et métropolitaines qui se posent pour les années à venir.

I - QUE REPRÉSENTE ATLANPOLE EN 2004 ?

A - Un contexte offrant des opportunités

La situation nantaise correspondant à la fin des années 1980 n'a rien de reluisant. La ville a vécu au rythme de ses chantiers navals avec Dubigeon-Normandie située sur l'île de Nantes, et de l'agroalimentaire avec des noms historiques comme la Biscuiterie Nantaise ou Lefebvre Utile (LU), située au cœur de Nantes là aussi, puisque localisée face au château des Ducs de Bretagne. En 1987, le dernier navire sort des chantiers nantais ; en 1988, l'usine hautement symbolique de LU quitte Nantes pour une commune périurbaine (La Haye-Fouassière) en ayant perdu les deux tiers de ses effectifs depuis 1954 (Cabanne, 1990). La ville doit envisager sa reconversion en profondeur, ceci d'autant plus que les effectifs industriels fondent.

Dans ses difficultés, la cité des Ducs a tout de même bénéficié d'un contexte favorable. La régionalisation, puis la décentralisation impulsée par la loi Defferre de 1982 permettent à la ville de recevoir de multiples fonctions de commandement régionales, et de multiples implantations publiques et privées d'établissements décentralisés. L'ENPC renforce le potentiel de formation et de recherche ; IBM, Bull, Olivetti créent des établissements commerciaux régionaux ; Alcatel et Matra développent de la recherche, respectivement sur Orvault et La Chantrerie... L'heure est au renforcement d'activités à haut niveau de responsabilité et de compétences, en rapport avec une métropole régionale. Le dernier point favorable est certainement celui de l'urbanisme. La ville de Nantes, aujourd'hui encore, n'est pas très dense et offre de nombreuses opportunités d'aménagement à proximité du centre-ville. Le château de la Chantrerie, situé à moins de dix kilomètres du centre, est en pleine campagne lorsque la ville constitue, lors des années 1970, une réserve foncière importante dans le secteur. Les reconversions industrielles offrent aussi de nombreuses opportunités, cette fois-ci en plein centre. Atlanpole arrive donc dans une ville qui est face à des choix importants, y compris dans le domaine des transports. La question de l'utilisation de l'Erdre, celle du développement autoroutier et de la place de la voiture ne sont à l'époque pas encore tranchées. Le visage de la ville reste donc à définir, et il le sera à travers des engagements stratégiques lourds, dans tous les sens du terme, comme le développement du tram, préféré au tout autoroute à la marseillaise.

B - Le lieu des liens : une mue en cours ?

Sur le plan entrepreneurial, la mission d'Atlanpole est restée constante : fournir à des entrepreneurs innovants un cadre relevant de l'incubateur, de la pépinière et d'un accompagnement sur le moyen terme, cinq ans, ce qui est rare, et peut-être unique. Cette mission déjà rendue originale par sa durée, se double de deux autres tâches. La première consiste à constamment être au contact des laboratoires et milieux susceptibles d'alimenter en projet la dynamique technopolitaine. Pour cela, des membres de l'équipe vont régulièrement à la rencontre de ces chercheurs et ingénieurs en expliquant les possibilités matérielles qui leur sont offertes. La seconde consiste à favoriser les relations et interactions entre acteurs de l'innovation et de la production. Les "petits déjeuners" d'Atlanpole permettent des contacts, plusieurs fois par an, entre professionnels. Mais beaucoup plus intéressante est la piste des "consortiums" d'Atlanpole. Le principe est simple : il s'agit, sur un projet précis, de mettre en contact une PME innovante, un laboratoire et une très grande entreprise, amenant donc une collaboration de fait qui peut n'être que ponctuelle, mais qui peut aussi avoir des prolongements plus importants. Cette démarche reste cependant très difficile : elle mobilise beaucoup de moyens, est soumise à des variations de stratégies des acteurs et des politiques, et ne débouche que dans une minorité de cas (trois à ce jour). Mais avec ces actions, l'équipe est donc là au cœur de la création d'un tissu d'entreprises innovantes qui va plus loin que la simple attractivité d'entreprises et juxtaposition dans des parcs.

C - Un impact très différencié

Évaluer les dynamiques atlantopolitaines est plus complexe qu'il n'y paraît. En effet, aucune source homogène ne couvre la période car chaque manière de recenser a été adaptée à des objectifs et des fonctionnements différents. Au démarrage, les données sont peu précises (un site d'implantation, des emplois à une date indéterminée, et rien pour les entreprises hors site). Depuis la fin des années 1990, l'information se standardise et devient plus complète. Cependant, sur certains points, les lacunes bloquent toute possibilité de comparaison et de calculs statistiques, même élémentaires.

1 - Les entreprises atlantopolitaines

Le bilan des entreprises "Atlantopolitaines", c'est-à-dire ayant intégré le système d'Atlantpole et ses règles, est intéressant. Ce sont 203 entreprises créées ou transférées (très minoritaires) qui ont fait l'objet d'un accompagnement depuis 1989, avec un taux de mortalité relativement faible puisque 91 d'entre-elles seulement ont cessé leur activité (44,8 %). Avec les 103 entreprises ayant choisi le partenariat avec Atlantpole⁽³⁾, la région technopolitaine nantaise ne comptait pas moins de 204 entreprises et établissements à la fin du mois d'août 2004. En 1999, le total était de 150, dont 80 entreprises suivies par l'équipe d'Atlantpole. Le rapprochement de ces chiffres fait apparaître une réelle dynamique qui est allée en s'accéléralant au cours de ces dernières années : 36 % d'entreprises atlantopolitaines en plus, avec 26,25 % de croissance du nombre d'entreprises accompagnées (ou qui l'ont été). Il est à noter la croissance des entreprises qui sont attirées par la présence technopolitaine, indiquant qu'il se passe quelque chose qui est désormais déconnecté du lancement mais correspond à des processus plus profonds à cerner.

2 - L'emploi atlantopolitain : le royaume des micro-entreprises

L'emploi atlantopolitain est difficile à appréhender. En effet, les emplois des entreprises préexistantes au technopôle ne peuvent être comptabilisés au titre de la dynamique technopolitaine à laquelle elles se rattachent. Il est par ailleurs impossible de distinguer la part d'emploi qui pourrait être imputée à la contribution du technopôle. Plutôt que de fournir des chiffres reposant sur des fondements fragiles, il nous faut nous replier sur les seules entreprises créées dans le cadre du technopôle, réduisant notre champ à des faits incontestables. Les 94 entreprises et établissements concernés⁽⁴⁾ représentent 1 720 emplois⁽⁵⁾, mais ce chiffre doit être pris avec circonspection. En effet, une entreprise nazairienne, SMCO, représente 320 emplois à elle seule. Les quatre entreprises dépassant 100 employés représentent 733 personnes, soit 42,6 % du total. Les entreprises de moins de dix employés représentent 58 % du stock, et celles de 5 personnes et moins atteignent presque la moitié du stock (46,8 %). La création d'emplois sur Nantes dans les entreprises accompagnées reste donc marginale par rapport à l'aire urbaine (plus de 250 000 emplois) et concerne essentiellement des micro-entreprises. Atlantpole se situe donc plutôt dans le modèle de développement endogène fondé sur le développement local de petites entités comme cela s'observe sur Grenoble, et tourne le dos au modèle de Sophia-Antipolis, fortement marqué par la présence de très grandes firmes internationales. Un tel résultat doit être interprété de manière fort différente selon la vision politique de l'opération. Il est vrai que des valeurs aussi faibles peuvent être interprétées négativement, tant le rapport effort fourni/résultat obtenu est défavorable. Cependant, deux points positifs sont à relever et compensent largement le faible résultat quantitatif : le rôle territorial que nous aborderons plus tard, et le rôle dans le tissu entrepreneurial.

Le développement de micro-entreprises innovantes est un élément crucial du développement technopolitain, comme cela a été démontré sur Grenoble (Boisgontier, 2000 ; Bernardy et Boisgontier, 1988 ; Aydalot, 1986 ; Crevoisier, 1996). Ces micro-entreprises génèrent un réservoir d'innovations et un stock de compétences de haut niveau qui, s'il n'est pas quantitativement toujours énorme, suscite des dynamiques que des grands groupes industriels de plusieurs centaines ou milliers de personnes ne savent pas insuffler. Elles ont aussi souvent une capacité d'adaptation liée à un créateur capable de trouver des "moutons à cinq pattes". Les retombées sont parfois difficiles à chiffrer, mais pourtant bien réelles. Lorsqu'une entreprise développe ses implantations en France, voire dans le monde, les retombées pour la ville où se localise le siège concernent de multiples types de services aux entreprises (brevetage international, gestion et montages financiers internationaux...). Par ailleurs, ces entreprises

peuvent essaimer à certaines étapes de leur développement ou développer des filiales : SEA Productique a donné naissance à SEA Robotique en 1998 ; Maindron a généré Ecochem...

3 - La polyvalence... dominée par l'informatique et les biotechnologies

Atlanpole est un technopôle polyvalent sélectionnant les projets innovants relevant de secteurs d'activités variés. Sont ainsi représentées aussi bien des entreprises de l'industrie (IAA, électronique, électricité, plastique) que des services multiples et variés (analyses biologiques, R&D, logiciel, réseaux, comptabilité, édition...). Cependant, l'étude selon les NAF⁽⁶⁾ fait ressortir une écrasante domination des services informatiques et des services à l'innovation (respectivement 44,1 % et 25,5 % des entreprises) tout au long du fonctionnement du technopôle. Les services informatiques notamment touchent à tous les autres domaines innovants et se spécialisent donc sur des créneaux spécifiques : imagerie numérique, automatismes industriels, simulations, aménagement de réseaux, de portails internet, etc... L'activité santé-biotechnologies suit loin derrière avec 9,3 % des entreprises. Une prise en compte des activités présentes en août 2004 fait ressortir une réalité un peu différente. Le poids de l'informatique tombe à 33,7 %, contre 27,6 % pour les services à l'innovation et 13,3 % pour la santé-biotechnologies. Ceci s'explique par des vagues de création d'entreprises ou d'implantations qui sont largement décalées dans le temps : la moitié des entreprises de services informatiques a été créée à partir de 1997, alors que la moitié de celles relevant de la santé l'ont été à partir de 1999. Nous sommes actuellement dans une période biotechnologique sur laquelle le technopôle se branche efficacement, alors que la vague informatique, plus ancienne, retombe légèrement et a perdu une partie de ses entités, soit par disparition de l'entreprise, soit par transfert dans d'autres régions. Cette dynamique est nette et va probablement modifier en profondeur les équilibres sectoriels des entreprises atlantopolitaines. Les entreprises biotechnologiques s'appuient en effet sur une équipe de l'INSERM particulièrement dynamique qui n'a pas hésité à accueillir des start-up dans les locaux hospitaliers dès les années 1990 et a été à l'origine de multiples créations d'entreprises innovantes de la part de ses membres. Cette dynamique endogène s'accompagne désormais d'un recrutement exogène qui s'amorce. Elle génère aussi une excellence reconnue qui amène à développer le pôle santé sur Nantes avec un Biopôle en cours de constitution sur l'Île de Nantes, un Centre Régional de lutte contre le Cancer et un Cyclotron en cours de développement et générant à terme un nouveau pôle technologique à l'ouest de la ville. Quoiqu'il en soit, les caractéristiques du technopôle sont claires : essentiellement tertiaire dans ses projets, il travaille avec des entreprises de fabrication qui se rapprochent de ses compétences et fait preuve d'une capacité certaine à investir des secteurs stratégiques pour l'avenir.

D - Une stratégie à définir

Si le dynamisme d'Atlanpole est certain, sa polyvalence soulève de nombreuses questions, en particulier pour les dynamiques à venir. L'avantage certain est le renforcement de multiples potentiels, mais le problème est celui du risque de dispersion, et donc de fragilisation de secteurs émergents par manque de masse. À l'heure des pôles de compétitivité annoncés par le gouvernement et qui donneront lieu à des dotations financières de renforcement de leur développement, une ville comme Nantes pourra-t-elle être reconnue comme telle dans un domaine comme les biotechnologies ? Rien n'est moins sûr⁽⁷⁾. La seconde question forte est celle de la continuité du développement. Un cycle d'activité génère un stock d'entreprises, mais que devient ce dernier lorsque le cycle ralentit ou disparaît ? Une stratégie en prise sur les dynamiques en cours, qui correspondent parfois à des cycles très courts, fait courir le risque de générer des chapelets d'entreprises qui restent isolées dans leur milieu car trop peu nombreuses pour susciter des agglomérats plus substantiels et un véritable tissu sectoriel.

II - LE PARADOXE TERRITORIAL D'ATLANPOLE

A - D'une certaine image de la ville... à la déterritorialisation

Atlanpole a commencé son parcours comme tout technopôle, c'est-à-dire avec un parc d'activités à remplir. Mais cette réalité doit immédiatement être nuancée. En effet, le schéma directeur de 1988

abandonne le concept de parc scientifique pour celui de quartier, considérant les pôles initiaux comme des fragments de villes (Delaune, 1990). Ceci se retrouve parfaitement dans la cohabitation entreprises-habitat très sensible à la Fleuriaye par exemple. Cette conception des sites se définit dans une vision plus globale de Nantes et dans un projet urbanistique global puisque le technopôle s'inscrit dans une refonte totale des réseaux, du tissu économique et de l'habitat. En termes de localisation d'activités, dès son lancement en 1987, il a été conçu comme un outil territorialisé, dans le sens où les concepteurs ont eu immédiatement le souci de l'inscription dans le territoire urbain.

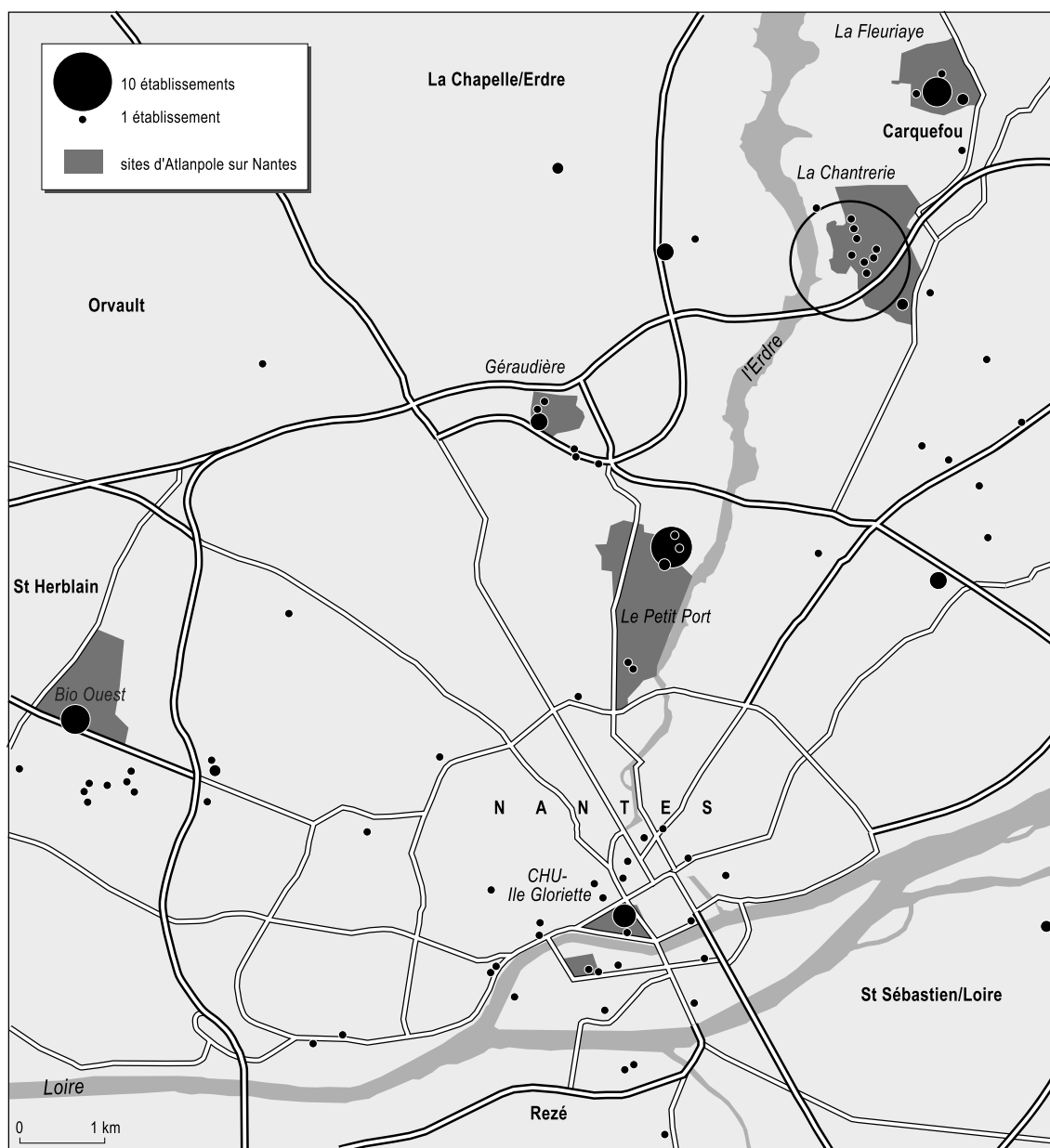


Fig. 1 : Les entreprises et établissements "atlanpolitains" (août 2004)

Les sites de l'époque se développaient le long de l'Erdre en partant du CHU, en bord de Loire, pour aller jusqu'à La Chantrerie, à l'extrême limite nord de la commune, en passant par les principaux sites universitaires. Dès le départ, les concepteurs se situent donc dans une logique d'éclatement des sites en même temps que celle d'une réalisation d'un axe de la matière grise. Ce chapelet de sites s'est renforcé régulièrement, d'abord en densifiant l'offre de recherche et de formation en interne (création

de nouvelles écoles d'ingénieurs comme Les Mines, Polytechnique sur la Chantrerie, évolution d'autres avec Centrale sur le Petit-Port), ensuite en étendant le technopôle par de nouveaux sites, avec Bio Ouest (Saint-Herblain)⁽⁸⁾. Il convient de rajouter Saint-Nazaire (site de Gavy-Océanis) pour obtenir un technopôle-réseau dont la logique vise clairement à faire passer la métropole nantaise au stade de la technopole en diffusant dès le départ les sites d'implantation.

Mais assez curieusement, l'évolution d'Atlanpole a consisté en un découplage d'avec le territoire puisque le technopôle a laissé la mission de gestion des parcs d'activités à divers organismes comme Nantes Aménagement (dépendant de Nantes Métropole). Certes, des immeubles d'accueil demeurent sur chacun des sites, mais dans le même temps, les sites ne sont pas nécessairement occupés par des entreprises uniquement atlantopolitaines. L'autre conséquence de ce découplage est une action d'Atlanpole qui concerne des entreprises situées sur tout le territoire nantais. Étant donné que l'équipe s'est recentrée sur l'activité de création et d'accompagnement d'entreprises naissantes, cette prestation de services variés peut s'effectuer partout. L'inconvénient majeur est bien sûr une plus grande difficulté à saisir une structure déconnectée d'un espace dédié auquel l'observateur est habitué. L'avantage, et pas des moindres, est de situer l'action directement à l'échelle d'une métropole, sous une forme potentiellement diffuse. L'ambition de réalisation de la technopole pointe donc rapidement.

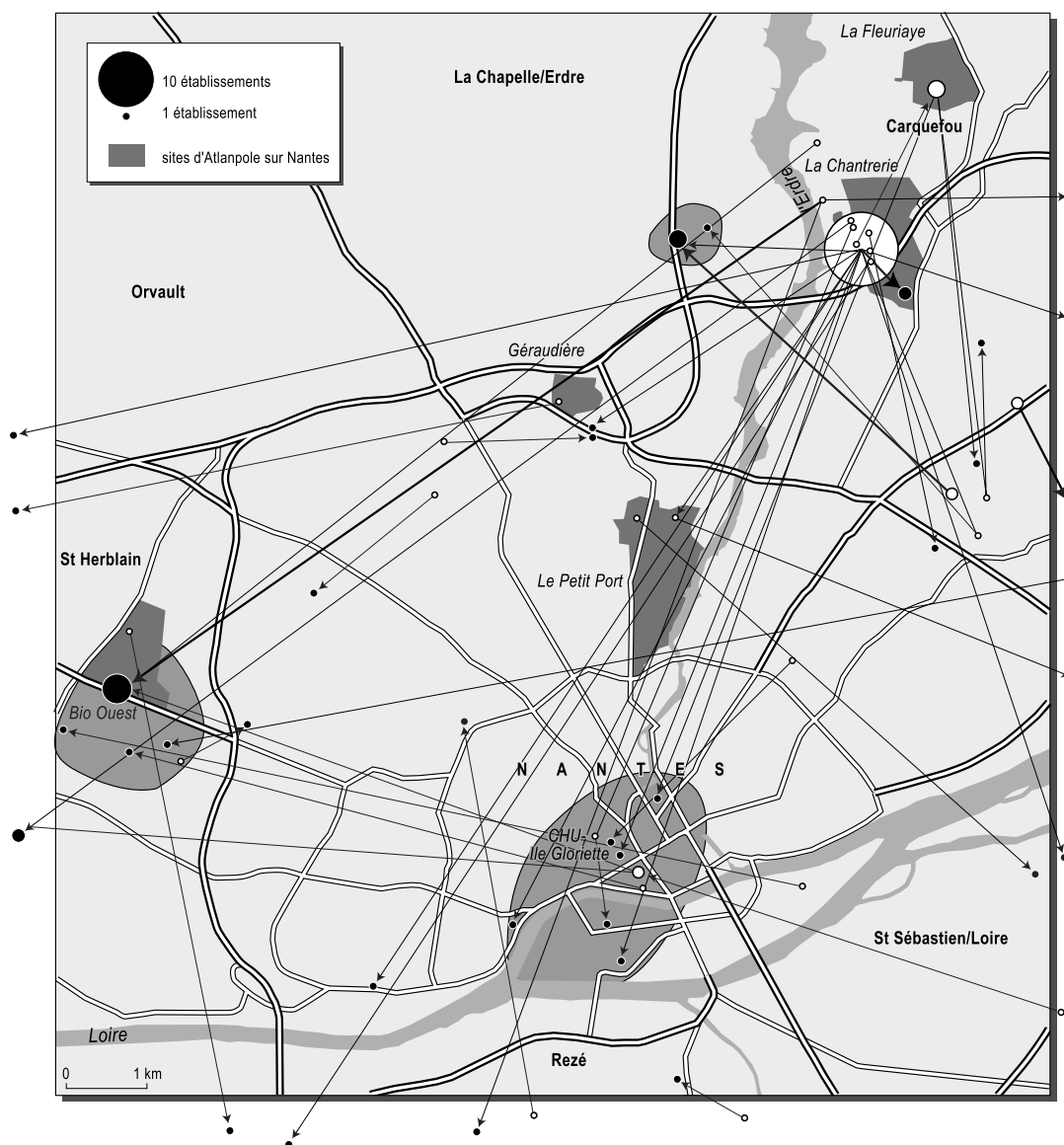


Fig. 2 : La diffusion des entreprises accompagnées par Atlanpole (1987-2004)

B - Un moteur de diffusion métropolitaine

L'impact régional d'Atlanpole est sans ambiguïté : Nantes concentre l'essentiel de la dynamique technopolitaine. Le pôle nazairien reste pour le moment marginal, et correspond à une valorisation des compétences locales plus qu'à une mutation en profondeur de l'activité de la ville. Quant aux entreprises atlantopolitaines situées dans le périurbain nantais, elles correspondent soit à des localisations d'unités de fabrication recherchant de la place, et datant parfois de l'avant Atlanpole, soit à des implantations à logique personnelle comme dans le nord de la Vendée. Cette logique n'est pas surprenante et correspond aux processus observables dans de nombreuses métropoles : la mise en place de technopôles intégrée aux formations du supérieur génère une concentration des compétences et des activités de haut niveau qui alimente les processus ségrégatifs entre le cœur des cités et leurs périphéries éloignées.

Sur le plan intra-urbain, les sites d'Atlanpole, et principalement celui de la Chantrerie, jouent un rôle de diffuseur important. Ce sont ainsi une bonne trentaine des entreprises atlantopolitaines qui ont migré de leur site d'origine vers d'autres localisations sur Nantes ou en dehors. Plusieurs types de transferts d'activités sont identifiables. Le premier s'effectue de site à site parmi ceux du technopôle. Cela correspond à des logiques très variables. Certaines entreprises se sont localisées sur un site ayant des locaux disponibles en immeuble d'accueil, avant de se recentrer sur un site correspondant aux besoins. La Géraudière va ainsi attirer des entreprises de biotechnologie orientées agroalimentaire par la présence de l'INRA ; Bio Ouest va attirer des entreprises du secteur de la santé par la présence de l'Hôpital Laënnec. Dans certains cas, le glissement s'effectue avec l'ouverture d'un nouveau pôle (Bio Ouest). Dans le second cas de figure, les entreprises quittent les sites d'Atlanpole pour voler de leurs propres ailes et choisir des implantations conformes à leurs activités et marchés. Les entreprises plutôt industrielles partent sur des communes périurbaines ou parfois dans d'autres régions. Les prestataires de services choisissent plutôt le centre-ville historique ou en reconstruction pour le secteur des anciens chantiers navals. Dans les deux cas de figure, la dimension remarquable de la redistribution intègre les sites bien plus fortement qu'il n'y paraît aux dynamiques urbaines. Nous ne sommes pas du tout dans la logique de la greffe-enclave qui pénalise de nombreux technopôles, condamnés à la marginalité par rapport au milieu urbain qui les porte, mais bel et bien en face d'un outil intégré qui contribue à la fois à la vie de la cité et à son évolution. Cette considération doit bien sûr être pondérée par les quantités en jeu. Plusieurs dizaines d'entreprises, le plus souvent de taille modeste et diffuses dans une métropole de plus de 700 000 habitants, ce n'est pas ce qui se remarque le plus. Mais il y a là un travail de fond d'autant plus intéressant et important qu'il se porte sur des domaines d'excellence qui seront très probablement ceux du XXI^e siècle. Une part importante de la croissance se trouve très probablement dans ces semences discrètes, mais qui ne demande qu'à germer. Des sociétés comme Eurofins représentent sans aucun doute des entreprises précurseurs et représentatives du potentiel nantais.

C - Un outil d'intégration nationale et internationale

Le rôle d'un technopôle n'est pas seulement de stimuler des synergies. Il est aussi d'intégrer un territoire dans un réseau d'échanges d'informations et de produits de haut niveau, permettant de jouer le rôle d'émetteur/récepteur et donc de développer des industries et des services en rapport avec cette fonction. Ce rôle est essentiel pour la ville qui développe son technopôle car c'est lui qui va déterminer une assise de développement pour de multiples services de haut niveau.

Atlanpole a réussi à placer Nantes dans un tissu de relations larges selon deux logiques complémentaires : la première a consisté à attirer des entreprises innovantes qui ont développé une antenne nantaise de leur activité ; la seconde a résidé dans la capacité à soutenir des entreprises dynamiques qui se sont imposées en France et parfois dans le monde à partir de Nantes.

1 - Les implantations exogènes : la reconnaissance d'un pôle régional

Nantes n'a pas attendu Atlanpole pour attirer des activités de haute technologie. Ainsi, Matra Harris, aujourd'hui Atmel, s'est implanté à la Chantrerie dans le milieu des années 1970. Au démarrage du technopôle, de multiples entreprises d'électronique sont déjà présentes sur Nantes : Alcatel CIT sur

Orvault, Sercel et Philips sur la route de Paris... Ces activités, souvent de fabrication, ne semblent pas avoir joué le rôle moteur espéré dans les années 1980. Malgré des fonctions de conception, les industries sont restées intégrées à leur groupe, essayant peu ou pas. Par contre, beaucoup plus intéressantes sont les implantations postérieures à Atlanpole. Dans les années 1990, des entreprises de tous types ont considéré Nantes comme une implantation nécessaire à leur dispositif. Des entreprises informatiques parisiennes (JDD Informatique, Son-Vidéo.com, Eurodoc-Sofilog...) et Rennaises (AQL, Odaxys, Retis Communication...), des biotechnologiques orientées IAA (VIF,...) ou santé, des services à l'innovation (ADIV) se sont implantés sur l'un des sites, en fonction le plus souvent de leur spécialité. Dans certains cas, Nantes a su capter les fonctions centrales. L'entreprise Vivalis (biotechnologies) a toujours son siège à Roussay (Maine-et-Loire), mais se développe désormais par rapport à son bureau principal, sur Bio Ouest, et son laboratoire principal, dans le CHU de l'Hôtel Dieu. Ces implantations concrétisent un potentiel de développement sur des ressources intellectuelles locales, mais aussi, il faut bien en convenir, sur un marché local sur lequel les prestataires de services occupent le terrain.

2 - Le développement endogène : l'affirmation d'un pôle national

Parallèlement aux implantations exogènes, un nombre intéressant d'entreprises nantaises se sont développées largement au-delà du cadre de la métropole, donnant à Nantes un poids nouveau. Dans les NTIC et l'informatique, Prosystem, Abase et Proservia ont progressivement couvert tous les secteurs géographiques français selon une logique métropolitaine, mais pas toujours. Mais l'un des cas les plus intéressants reste celui d'Eurofins, tant par l'ampleur du développement de l'entreprise que par son positionnement dans les biotechnologies.

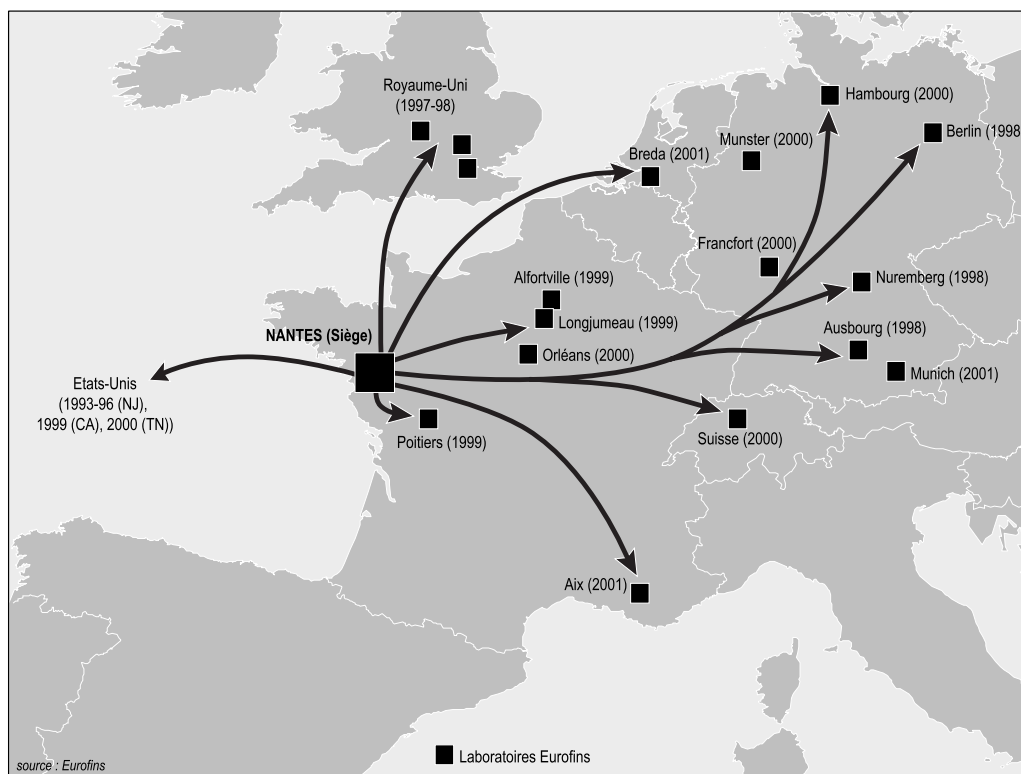


Fig. 3 : Eurofins, de la start-up à la firme mondiale (2004)

Eurofins est une entreprise née avec le technopôle en 1988, et accueillie sur le site de la Géraudière (INRA-biotechnologies-IAA). Composée au départ de 12 personnes, l'entreprise a suivi le parcours assez classique d'une start-up. Durant les premières années, la dimension est restée limitée, et l'entreprise s'est concentrée sur la réalisation d'un produit phare. En 1991, la firme est prête à entrer sur le terrain des tests de produits⁽⁹⁾ et investit très rapidement un espace international. Eurofins achète

un laboratoire aux États-Unis, puis en Grande-Bretagne. En une douzaine d'années, la croissance a été régulière, et donne aujourd'hui une entreprise de 2 000 personnes environ et regroupant une quarantaine de laboratoires situés dans le monde entier (fig. 3). Le site nantais comprend désormais 120 personnes, et constitue le cœur décisionnel de la firme.

Cette "success story" reste rare à cette échelle pour Nantes, mais elle inscrit la ville dans une dynamique d'avenir et la rend visible pour les professionnels du secteur.

D - La nécessaire re-territorialisation

Malgré les points forts précédents, la coupure entre la dimension soutien aux entreprises et aménagement du territoire soulève des questions de fond par rapport à l'outil que représente Atlanpole dans le devenir de la ville. À son origine, le technopôle constituait bien plus qu'un technopôle : il était une ambition d'aménagement global. Aujourd'hui, les sites historiques sont parfois saturés, et des entreprises s'implantent dans des locaux ne correspondant pas à leurs souhaits ; les nouvelles activités n'ont plus la même lisibilité en étant dispersées sur de multiples zones non dédiées au technopôle ; la dynamique de la ville ne s'articule plus à son avenir territorialo-technologique, laissant à des règles de localisations indéterminées le soin de réguler l'organisation du territoire. Ceci pourrait être valable dans une métropole ayant déjà atteint un certain développement des secteurs innovants porteurs et dans lequel le technopôle est une composante d'un système plus vaste. Sur Nantes, les systèmes émergents n'en sont pas là. Le travail sur de l'accompagnement d'entreprise sans vision stratégique territoriale est-il pertinent ? Rien n'est moins sûr. Les proximités ont encore leur mot à dire.

Conclusion

Méconnu, le technopôle nantais représente pourtant sans ambiguïté un outil d'évolution d'une ville à la croisée des chemins. Son développement a su s'émanciper des modèles technopolitains classiques pour partir sur une combinaison spécifique. Il permet surtout aujourd'hui de valoriser le potentiel intellectuel de la ville dans des secteurs d'avenir et de l'intégrer à un réseau de métropoles au moins national, et parfois européen ou mondial. Cependant, le développement d'un tissu d'entreprises sur la durée et l'organisation d'une métropole tentant de devenir une technopole nécessite probablement des réponses nouvelles en termes d'aménagement du territoire et d'ancrage de l'activité. Un développement technopolitain peut-il se fonder sur les cycles innovants, sans tenter de poursuivre la phase initiale pour dépasser le stade de l'émergence, fragile et parfois superficiel ? Sans doute pas. À terme se posera nécessairement la question d'un développement plus poussé des concentrations réalisées lors de cycles innovants, ainsi que de la vision stratégique de leur territorialisation.

Notes

1 - Site de l'association des technopôles français.

2 - Les dates reprennent le lancement des premières tranches et, souvent, la naissance de l'organisme gestionnaire. Elles se situent donc toutes plusieurs années après le début des discussions et l'émergence du projet.

3 - Donc n'ayant pas été accompagnées dans leur phase de création ou de transfert.

4 - Sept entreprises ne fournissent pas à Atlanpole de chiffres concernant l'emploi.

5 - État des chiffres déclarés par les entreprises à la fin d'août 2004.

6 - Les codes NAF ont été préférés aux catégories d'Atlanpole qui ont l'avantage d'identifier des secteurs transversaux aux catégories INSEE, mais qui ont l'inconvénient majeur de la variabilité des déclarations : une même entreprise se déclarera en Informatique en 1990, et en NTIC en 2000.

7 - Entretien avec J.Y. Delaune (2004), Chef d'entreprise et fondateur d'Atlanpole.

8 - Ce site est en fait dans les projets dès le départ, mais ne sera aménagé que bien après les autres.

9 - Eurofins offre une méthode d'analyse d'origine et de pureté des produits alimentaires permettant entre autres de détecter des contrefaçons sophistiquées.

Sources :

Annuaire d'Atlanpole 1999, 2001, 2003 et 2004.

Fiches récapitulatives de la commission d'agrément 1989-1998.
Fichier des entreprises accompagnées par Atlanpole 1997-2003.
Entretien avec M. Angot, Mmes Dulac et Hallouin, Atlanpole, 24 juin 2004.
Entretien avec M. Delaune, fondateur d'Atlanpole, 12 septembre 2004.

Bibliographie

- AYDALOT P., 1986. *Milieus innovateurs en Europe*. Paris, GREMI, 361 p.
- BOISGONTIER P., BERNARDY M., 1988. *Grains de technopole*. Grenoble, PUG, 259 p.
- BOISGONTIER P., 2000. *La Technopole*. Paris, l'Harmattan, 254 p.
- BRUHAT T., 1990. *Vingt technopôles, un premier bilan*. Paris, DATAR/La Documentation Française, 214 p.
- CABANNE C., 1990. Nantes, de la ville industrielle à la ville tertiaire. *Cahiers Nantais*, n° 33-34, pp. 185-198.
- CHAUVET A., 1990. Théorie et pratique de la ville. *Cahiers Nantais*, n° 33-34, pp. 305-322.
- CREVOISIER O., 1996. L'approche par les milieux innovateurs : intégrer la dynamique territoriale dans les théories de l'innovation. *Revue d'Économie Méditerranéenne*, n° 175, pp. 3-24.
- DELAUNE J.Y., 1990. Atlanpole, une vision de l'avenir de Nantes. *Cahiers Nantais*, n° 33-34, pp. 229-246.
- LECLERCQ F., 2004. Saint-Joseph de Porterie et son espace technopolitain. *Les Annales de Nantes*, 2^e trimestre, pp. 30-36.
- RENARD J. (dir.), 1990. Nantes et son agglomération. *Cahiers Nantais*, n° 33-34, 340 p.